

# Le commerce international, épine dorsale de l'économie suisse

Le commerce international est essentiel pour l'économie suisse. Il contribue pour près de 40 % au produit intérieur brut du pays. *Larissa Müller*

**Abrégé** La Suisse n'ayant pas de ressources naturelles ni de vaste marché intérieur, son économie est fortement axée sur le commerce international. Les échanges avec l'étranger contribuent à près de 40 % de la valeur ajoutée du pays. À l'inverse, l'importance du commerce international pour la Suisse fait que des tendances protectionnistes l'affecteraient beaucoup.

Le commerce mondial a connu une forte croissance au cours des dernières décennies, du moins jusqu'à il y a quelques années. Plusieurs tendances y ont contribué, comme le progrès des technologies de transport et de communication, la libéralisation progressive du commerce grâce au démantèlement des barrières tarifaires et commerciales, ainsi que la meilleure intégration des chaînes de valeur mondiales qui en a découlé.

Cette évolution a fait passer la quote-part du commerce extérieur – c'est-à-dire la part des exportations et des importations totales de biens et de services au produit intérieur brut (PIB) – de 96 % en 1980 à 119 % en 2018<sup>1</sup>. Tandis que le PIB affichait une croissance annuelle de 1,8 % pendant cette période, les importations ont en moyenne augmenté de 4,1 % par an et les exportations de 3,7 %. La quote-part du commerce extérieur de la Suisse est deux fois plus élevée que la moyenne de l'OCDE (voir *illustration 1*, p. 6).

## Relations commerciales interconnectées

Les chaînes de création de valeur mondiales, avec des étapes de production dans différents sites et pays, jouent un rôle clé dans la croissance du commerce extérieur. C'est pourquoi l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) évaluent également les

parts de valeur ajoutée nationales et étrangères rapportées au commerce, en complément des statistiques commerciales classiques. Selon ces chiffres, les exportations helvétiques ont intégré en 2015 environ un quart de la valeur ajoutée étrangère précédemment importée en Suisse<sup>2</sup>. Cette part est certes légèrement supérieure à la moyenne des pays industrialisés (21 %), mais inférieure à ce que l'on pourrait attendre au regard de la forte intégration du pays au commerce international. Cela s'explique notamment par le fait que la Suisse s'est spécialisée dans les services à forte valeur ajoutée au début (recherche-développement) et à la fin (négoce, marketing) de la chaîne de valeur.

En 2018, 67 % exportations suisses totales étaient des marchandises – surtout des produits chimiques et pharmaceutiques, des machines, des composants électroniques, des instruments de précision et des montres<sup>3</sup>. Les services (surtout financiers, logistiques et informatiques, ou liés à l'utilisation de licences et au tourisme) y ont contribué pour un tiers. Cette présentation classique sous-estime cependant le rôle des services pour le commerce extérieur, car une partie de la valeur ajoutée créée lors de la fabrication de biens provient notamment de la recherche et du développement, de l'expertise-conseil et de services informatiques. En tenant compte de ces prestations préalables, ce sont au final environ 60 % des exportations totales qui découlent de services en Suisse.

Les chaînes de création de valeur mondiales échangent en grande partie des produits intermédiaires qui font l'objet d'une transformation ultérieure après importation ou exportation dans le pays cible. En Suisse, cela concerne plus de la moitié des marchandises échangées, une valeur élevée en comparaison d'autres

<sup>1</sup> Sans or non monétaire et objets de valeur, la quote-part du commerce extérieur de la Suisse a augmenté de 69 % en 1980 à 100 % en 2018. Il n'existe pas de base de comparaison internationale pour ces chiffres (source: Seco).

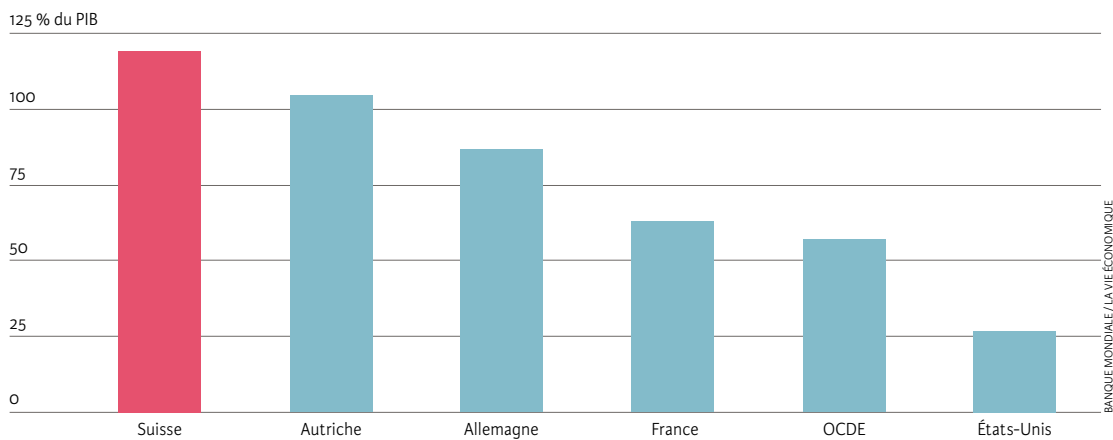
<sup>2</sup> OMC (2019): chiffres pour 2015.

<sup>3</sup> Seco, sans or non monétaire ni objets de valeur.

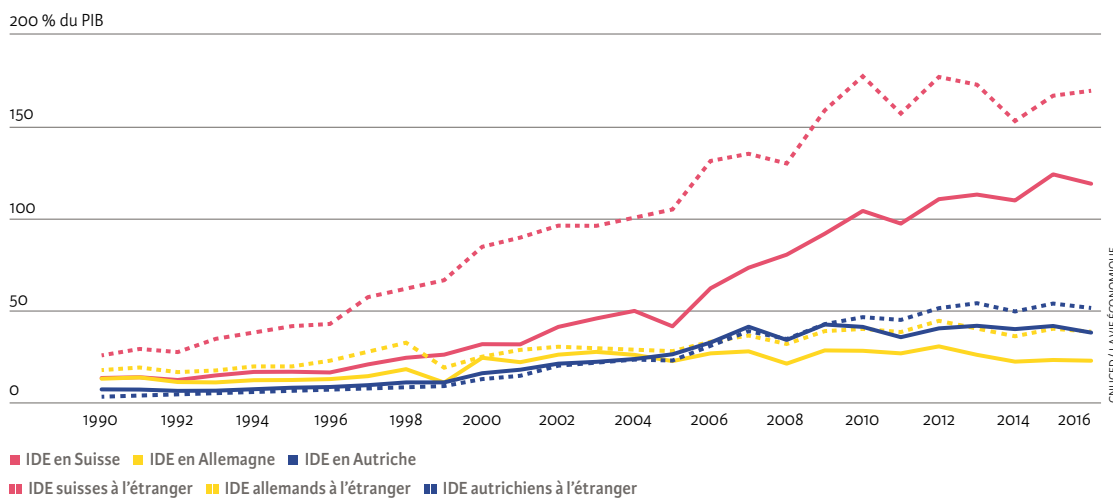


L'économie suisse est fortement intégrée dans le commerce international. Une augmentation des mesures protectionnistes dans le monde pourrait considérablement l'affecter.

### III. 1. Quote-part du commerce extérieur de la Suisse en comparaison internationale (2017)



### III. 2. Investissements directs étrangers de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Autriche (stocks entre 1990 et 2016)



économies développées. Le tableau est identique pour les importations de services. En ce qui concerne les services exportés, environ un quart s'achemine vers un traitement ultérieur.

L'interconnexion des échanges internationaux se reflète également dans les investissements directs étrangers (IDE). Ceux-ci englobent les investissements impliquant une participation d'au moins 10 % avec droits de vote dans une entreprise. En termes de capitaux investis, la Suisse figure parmi les plus grands investisseurs et destinataires d'investissements directs du monde (voir *illustration 2*)<sup>4</sup>. En 2017, les investissements directs suisses à l'étranger se sont élevés à 1228 milliards de francs et les investissements directs étrangers en Suisse à 1088 milliards. Ces gros volumes de capitaux

s'expliquent, entre autres, par les nombreux sièges sociaux de grandes multinationales en Suisse et par l'attrait de notre pays en tant que site d'implantation de holdings en mains étrangères.

### Le commerce accroît la prospérité

La contribution du commerce extérieur à la performance économique de la Suisse est impressionnante : en tenant compte de la valeur ajoutée importée, les exportations contribuent à près de 40 % de la valeur ajoutée nationale<sup>5</sup>. Cela souligne l'importance du commerce international pour la Suisse, en particulier parce qu'elle ne bénéficie pas de ressources naturelles ni d'un vaste marché intérieur.

<sup>4</sup> Cnuced (2018).

<sup>5</sup> Les exportations de biens (sans or non monétaire ni objets de valeur) et services sont corrigées du pourcentage de la valeur ajoutée importée (24,6 % selon l'OMC en 2019) et rapportées au PIB.

Diverses études empiriques<sup>6</sup> témoignent des retombées positives du commerce sur le développement de la productivité et du revenu des ménages. Du côté des producteurs, les possibilités d'approvisionnement et d'écoulement se multiplient. La concurrence stimulée pousse à innover, ce qui augmente la spécialisation et la productivité, renforçant ainsi la compétitivité des entreprises.

Du côté des consommateurs, les échanges élargissent l'offre de biens. La concurrence renforcée et les coûts de production plus faibles font baisser les prix, ce qui augmente le revenu réel des consommateurs. Une étude récente révèle que cet effet se ressent le plus fortement dans les ménages à faible revenu qui consomment davantage de marchandises échangées, au détriment de services moins négociés<sup>7</sup>. Entre 1990 et 2016, la Suisse a davantage profité que les autres de son intégration au commerce international, selon le «Rapport 2018 sur la mondialisation»<sup>8</sup>.

## Le défi du changement structurel

Le commerce international peut accélérer le changement structurel engendré par le progrès technologique. Tandis que certaines branches et technologies perdent du terrain, d'autres gagnent en importance, ce qui se répercute sur le marché de l'emploi, où certains coûts d'adaptation pour la population deviennent visibles. En Suisse, la part d'emploi a diminué depuis le tournant du millénaire dans les secteurs peu technologiques comme les industries papetière ou textile ainsi que dans les professions à exigences moyennes (en comparaison avec d'autres catégories)<sup>9</sup>.

L'économie suisse a jusqu'ici su relativement bien maîtriser la mutation structurelle, grâce notamment aux bonnes conditions-cadres nationales comme un marché de l'emploi flexible, un système social efficace qui incite au travail et une offre de formation de haute qualité.

## Des entraves nuisibles au commerce

L'importance du commerce international pour la Suisse signifie par extension que des obstacles au commerce ou les tendances protectionnistes

d'ici et d'ailleurs l'affecteraient sensiblement plus que d'autres pays<sup>10</sup>. Au regard de l'actuel conflit commercial entre les États-Unis et la Chine, mais aussi d'une tendance croissante au protectionnisme, la Suisse devrait s'efforcer d'éviter les obstacles au commerce.

Les entraves inutiles et les coûts additionnels dans le commerce nuisent à la compétitivité de l'économie, engendrent une allocation inefficace des ressources et réduisent le revenu des ménages. Dans le commerce de marchandises, ces obstacles prennent la forme de droits de douane, de contingents ou de règles propres aux produits. Dans le commerce transfrontalier de services, les échanges sont entravés par la reconnaissance des certifications ou la circulation restreinte des personnes. Les règles en matière de protection des données et de localisation ou le contrôle des investissements au nom de la sécurité nationale peuvent également constituer des freins. Ces exemples montrent que les obstacles au commerce dépassent largement le cadre des droits de douane et peuvent également relever de questions de réglementation nationales. Des conflits d'objectifs peuvent alors surgir entre les visées de réglementation nationales et un cadre favorable à la situation économique extérieure, la perspective commerciale devant toujours être prise en compte.

Lorsque différentes normes réglementaires renchérissent le commerce, leur harmonisation peut faire baisser les coûts. Le droit de la protection des données, pertinent pour de nombreuses entreprises basées en Suisse et orientées vers l'international, en constitue un exemple. Du point de vue de la politique commerciale, des réglementations si possible équivalentes avec nos principaux partenaires commerciaux (en particulier l'Union européenne) sont souhaitables.

## La voie royale du multilatéralisme

Après la Deuxième Guerre mondiale, le commerce a été libéralisé à l'échelle mondiale. La voie multilatérale a conduit à la création de l'OMC en 1995. Selon le politologue américain John Ruggie, trois éléments clés marquent les systèmes réglementaires multilatéraux<sup>11</sup>: le premier est un principe de conduite généralisé (le régime de la nation la plus favorisée dans le cas

6 FMI, Banque mondiale et OMC (2017).

7 Faijgelbaum et Khandelwal (2016).

8 Fondation Bertelsmann (2018).

9 Seco (2017).

10 Guillemette et Turner (2018).

11 Ruggie (1993).



de l'OMC); l'indivisibilité des domaines négociés constitue le deuxième élément qui, avec le premier, crée les incitations pour une participation la plus large possible; enfin, des négociations multilatérales impliquent naturellement une réciprocité «diffuse». Les différents acteurs ne peuvent guère compenser le bénéfice entre eux, notamment parce que l'utilité institutionnelle à plus long terme joue un rôle de taille. C'est la principale différence par rapport à l'approche bilatérale «d'un prêté pour un rendu» («tit for tat») dans les négociations.

La voie multilatérale a donc été le meilleur moyen d'assurer une participation à grande échelle, en garantissant à tous le bénéfice découlant du principe de la nation la plus favorisée. Elle s'est avérée particulièrement réussie au niveau du démantèlement tarifaire, qui ne nécessite pas de nouvelle législation. Une action multilatérale coordonnée risque en revanche d'être plus difficile concernant les questions réglementaires, par exemple en lien avec la protection des données.

## Un réseau mondial d'accords de libre-échange

L'approche multilatérale opérée dans le cadre de l'OMC s'est pourtant mise à piétiner ces dernières années. Les résultats du Cycle de Doha lancé en 2001 se limitent ainsi à quelques secteurs spécifiques. La voie bilatérale a par la suite fortement progressé. Jusqu'en 2019, plus de 470 accords de libre-échange (accords préférentiels) sont entrés en vigueur dans le monde<sup>12</sup>.

Tandis que les accords de libre-échange bilatéraux sont parfois critiqués pour leurs coûts d'utilisation, les plus grandes initiatives régionales offrent une option un peu plus efficace. Cela étant, un nombre élevé de participants conduit souvent à des résultats moins ambitieux. L'UE, le Mercosur, l'Accord de libre-échange transpacifique (ALEC) (anciennement Alena) et le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) figurent parmi les accords régionaux les plus larges. La question de savoir si les accords bilatéraux et régionaux sont plutôt des «éléments d'assemblage» ou des «pierres d'achoppement» pour le système

multilatéral reste débattue<sup>13</sup>. Les nombreux accords préférentiels modifient évidemment le point de départ des négociations, car certains pays ont déjà réduit (à des degrés divers) les obstacles au commerce entre eux ou adapté leurs réglementations.

Pour des raisons pragmatiques, la Suisse agit également sur plusieurs plans. Elle soutient l'OMC tout en s'impliquant dans les travaux de réforme en cours. Elle a parallèlement négocié depuis les années 1990 un vaste réseau d'accords de libre-échange qui compte, en plus des accords conclus avec l'UE et l'Association européenne de libre-échange (AELE), une trentaine d'accords avec 40 États partenaires. Sans oublier sa marge de manœuvre unilatérale dans les domaines où elle pose elle-même la réglementation.

Le multilatéralisme n'en reste pas moins essentiel pour que les plus petits pays comme la Suisse participent harmonieusement au commerce mondial. Lui seul permet d'instaurer un système commercial planétaire fondé sur des règles, au lieu du droit du plus fort.



**Larissa Müller**

Collaboratrice scientifique, secteur Croissance et politique de la concurrence, Secrétariat d'État à l'économie (Seco), Berne

### Bibliographie

- Bhagwati J. (1991). *The world trading system at risk*, Princeton University Press.
- Cnuced (2018). *Rapport sur l'investissement dans le monde 2018*.
- Faijgelbaum P. et Khandelwal A. (2016). «Measuring the unequal gains from trade», *The Quarterly Journal of Economics*, 131 (3).
- Fondation Bertelsmann (2018). *2018 Globalization report – Who benefits most from globalization?*
- FMI, Banque mondiale et OMC (2017). *Making trade an engine of growth for all – The case for trade and for policies to facilitate adjustment*.
- Guillemette Y. et Turner D. (2018). «The Long View: Scenarios for the world economy to 2060», *Policy Papers de l'OCDE*, n°22, Paris.
- OMC (2019). *Commerce en valeur ajoutée et chaînes de valeur mondiales – profils*, 9 mai 2019.
- Ruggie J. (1993). «Multilateralism: The anatomy of an institution», *Multilateralism Matters*, Columbia University Press.
- Seco (2017). *Les causes et effets dus au changement structurel sur le marché du travail suisse*.

<sup>12</sup> OMC: base de données sur les accords commerciaux régionaux (ACR).

<sup>13</sup> «Building blocks» et «stumbling blocks», voir Bhagwati (1991).